

DÉPARTEMENT DU DOUBS- ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD-CANTON DE MAICHE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MAICHE

24 rue Montalembert - 25120 MAÎCHE

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 10 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six,

Le dix du mois de septembre,

A la salle des fêtes de SAINT-HIPPOLYTE à 20h00, les délégués du Conseil Communautaire se sont réunis, sur convocation légale en date du 3 septembre 2026 sous la présidence de Monsieur Franck VILLEMAIN.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Etaient présents : Sébastien PARENT, Alexandre PANTEL, Florent MOUREAUX, Hervé CAGNON, , Emmanuel SAULNIER, Olivier CLEMENCE, Françoise VIPREY, Brigitte COURTET, Bertrand LOUVET, Françoise VUILLEMIN, Vincent BOBILLIER, Sébastien WOLFF, Anthony MERIQUE, Sébastien BARRAS, David MONNET, Philippe MITTAG, Pierre-Jean WYCART, Franck VILLEMAIN, Sylvain LAURENT, Raphaël PEQUIGNOT, Julien NAEGELEN, Guy ARGUEDAS, Alexandre MONNET, Pascal JACQUOT, Denis NARBÉY, Françoise BARTHOULOT, Catherine RACINE, Régis LIGIER, Dany KRASAUSKAS, Didier DURAND, Véronique SALVI, Jean-Michel FEUVRIER, Jean-Pierre BARTHOULOT, Francine LA PENNA, Georges VALLAT, Patricia PARATTE, Caroline ARGOUARC'H, Stéphane FRATCAZK, Dominique LAMBERT, Léon BONVALOT, Jean-Philippe DA COSTA, Dominique BERNARD, Jérôme BOILLON, Boris LOICHOT, Pascal FORET, Pascal CATTIN, Patrick BOITEUX, Michel BERNARDOT

Procuration : Marc CLAIS donne procuration à Dominique BERNARD, Maxime MARTIN donne procuration à Pascal JACQUOT, Denis SIMONIN donne procuration à Caroline ARGOUARC'H, Fernande SPIELMANN donne procuration à Françoise BARTHOULOT, Noël SAUNIER donne procuration à Boris LOICHOT, Francine MISERE donne procuration à Catherine RACINE

Excusés : Christel PILLOT, Gérard GENTIT représenté par Hervé CAGNON, Roland MARTIN, Martial CORDIER, Jean-Paul FEUVRIER, Claudine CAGNON, Jean-Pierre ETEVENARD, Nicolas JUBIN représenté par Stéphane FRATCAZK, Claude MARTELET représenté par Jean-Philippe DA COSTA, Isabelle MOUGIN, Samuel HOUSER représenté par Pascal CATTIN

Absents : Christophe JANIN, Luc TAILLARD, Aurore GOSSO

Secrétaire de séance : Françoise VIPREY

MEMBRES :	En exercice : 64	Présents : 48	Ayant pris part à la délibération : 54
------------------	------------------	---------------	--

Délibération n° : 2026-09-03	Objet : FINANCES_Décision modificative n°2 – Budget général
---	--

Renouvellement matériel informatique

Le choix a été fait d'équiper progressivement l'ensemble des agents administratifs en ordinateurs portables. Ainsi, il est proposé de renouveler le matériel informatique à hauteur de 24 000 € TTC (7 ordinateurs portables et 2 multifonctions).

Communauté de communes du Pays de Maîche

24, rue Montalembert 25 120 Maîche

Tél : 03 81 64 17 06 • contact@ccpm-maiche.com • paysdemaiche.fr

Il convient donc d'augmenter les crédits inscrits à l'opération 22 « Matériel de bureau et informatique » d'un montant de 24 000 € TTC.

Ce montant sera diminué de l'opération 84 « Installations parc photovoltaïque Site des Tuileries ».

Par conséquent, il convient d'ouvrir les crédits suivants :

- Compte 21838 « Autres matériels informatiques » Opération 22 : **+ 24 000 €**
- Compte 2128 « Autres agencements et aménagements » Opération 84 : **- 24 000 €**

Travaux de remise en conformité des locaux de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage à la suite de l'incendie survenu en juillet 2025

Le chiffrage prévisionnel des travaux à réaliser s'élève à 162 870 € TTC, soit 135 725 € HT (prévu 90 000 € TTC au budget I).

L'indemnité d'assurances à percevoir est de 124 034 €, le montant inscrit au budget primitif 2026 en dépenses étant de 95 000€ TTC (au budget F).

Par conséquent, il y a lieu d'ajuster les crédits à l'opération 28 « AAGV », en dépenses et en recettes, Les crédits en dépenses seront diminués de l'opération 84 « Installations parc photovoltaïque Site des Tuileries ».

Le FCTVA correspondant sera perçu en 2027.

Par conséquent, il convient d'ouvrir les crédits suivants :

- Compte 2313 « Constructions en cours » Opération 28, Dépenses : **+ 72 870 €**
- Compte 2128 « Autres agencements et aménagements » Opération 84, Dépenses : **- 23 836 €**
- Compte 75888, Recettes : **- 75 000 €**
- Compte 024 « Produits des cessions d'immobilisations », Recettes : **+ 124 034 €**

Vu le besoin d'ouvrir des crédits supplémentaires au Compte 21838 « Autres matériels informatiques » Opération 22 « Matériel de bureau et informatique »,

Vu le besoin d'ouvrir des crédits supplémentaires au Compte 2313 « Constructions en cours » Opération 28 « Aire d'Accueil des Gens du Voyage »,

Vu les crédits disponibles à l'opération 84 « Installations parc photovoltaïque Site des Tuileries »,

Vu les recettes supplémentaires à comptabiliser,

Il est proposé d'ouvrir les crédits suivants au budget général par décision modificative n° 2 :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

Décision modificative n° 2

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
R- 75888-518 : Autres produits divers de gestion courante	0.00 €	0.00 €	75 000.00 €	0.00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0.00 €	0.00 €	75 000.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	0.00 €	75 000.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT				
R- 024-518 : Produits des cessions d'immobilisations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	124 034.00 €
TOTAL R 024 : Produits des cessions d'immobilisations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	124 034.00 €
D-2128-84-518 : INSTALLATION PARC PHOTOVOLTAIQUE SITE DES TUILERIES	47 836.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21838-22-020 : MATERIEL BUREAU ET INFORMATIQUE	0.00 €	24 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	47 836.00 €	24 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-28-518 : AIRE ACCUEIL GENS DU VOYAGE	0.00 €	72 870.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0.00 €	72 870.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	47 836.00 €	96 870.00 €	0.00 €	124 034.00 €
Total Général	49 034.00 €		49 034.00 €	

L'exposé entendu, le conseil communautaire après en avoir délibéré à l'UNANIMITE APPROUVE la décision modificative n° 2 du budget Général 01000.

Pour copie conforme,
 Le Président,
 Franck VILLEMMAIN



Affiché le : ...
 Délibération rendue exécutoire par le Président
 après transmission en Sous-Préfecture le ...

Délibération adoptée avec :
 Voix pour : 54
 Voix contre : 0
 Abstention : 0